



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 24 novembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	:	39
Présents	:	29
Excusés	:	7
Non excusés	:	3

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT QUATRE NOVEMBRE, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 18 novembre 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. JACQUOT - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme PERRIER - M. FOUBERT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. LARGIER - M. RIBOLLA . M. NOVAIS.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. NZIMBU - M. BOURDELET - M. LEBOUCHER.

POUVOIRS :

Mme PERRIER	à	M. GHOZELANE
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
Mme TCHOULA NJIA	à	Mme SHORT FERJULE
Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
M. LARGIER	à	M. DUMONT
M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sofiane GHOZELANE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

N°2025_11_24-17

Ref : Direction du département technique

Objet: Convention spéciale de participation financière pour l'entretien des espaces extérieurs de la gare routière de Pontault-Combault

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé à la délibération,

CONSIDERANT que la présente convention a pour objet de définir les modalités de participation financière de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne pour l'entretien des espaces extérieurs de la gare routière de la commune de Pontault-Combault,

CONSIDERANT que ces prestations feront l'objet d'une rémunération fixée forfaitairement à 35 620 € qui comprendra le matériel, la main d'œuvre ainsi que les consommables,

CONSIDERANT que la présente convention est applicable à compter de sa signature, et conclue pour une durée de un (1) an, et renouvelable chaque année par tacite reconduction à la date anniversaire,

CONSIDERANT l'avis de la commission aménagement / travaux du 13 novembre 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

APPROUVE la convention spéciale de participation financière, d'un montant de 35 620 € annuel, pour l'entretien des espaces extérieurs de la gare routière de la commune de Pontault-Combault, pour une durée d'un an tacitement renouvelable trois fois, ne pouvant pas excéder quatre ans.

AUTORISE monsieur le maire à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents ou avenant afférents à cette convention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20251127-2025_11_24_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2025

Publication : 28/11/2025



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 27 novembre 2025

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault